

Paris : à Montmartre, le Conseil d'État somme le Clap, historique club de pétanque, de déguerpir

Jeudi, le Conseil d'État a estimé que les lieux occupés par le CLAP depuis 1971 sont un espace public. L'historique association des boulistes de la Butte Montmartre doit quitter les lieux dans les 15 prochains jours, sous peine d'amende.

Par **Maxime Ducher**

Le 4 avril 2024 à 11h56



Le CLAP est sommé de quitter les lieux de son club sous 15 jours, sans quoi il devra s'acquitter d'une amende de 500 euros par jour d'occupation supplémentaire. (Archives) LP/Estelle Dautry

Réagir

Enregistrer

Écouter l'article



Le feuilleton prend fin. Engagé dans une joute avec un promoteur depuis plusieurs mois, le Club Lepic Abbesses Pétanque (CLAP) vient de perdre [son combat](#). Ce jeudi, le Conseil d'État a rendu une décision en défaveur de l'historique association de boulistes montmartrois, au motif qu'il occupe depuis 1971 un espace public. Il enjoint l'association à quitter les lieux « sous 15 jours », sous peine d'une amende de 500 euros par jour de retard. La Ville de Paris assure, de son côté, « se féliciter » de cette décision et s'engage à « permettre rapidement la mise en valeur de ce lieu public, conformément au nouveau projet adopté ».


L'été dernier, une convention avait été signée entre la mairie de Paris et Oscar Comtet, lauréat de l'appel d'offres prévoyant la transformation des terrains du Club Lepic Abbesses Pétanque. Dans une vive bataille administrative entre les deux camps, quatre recours auprès du tribunal administratif et une pétition réunissant plus de 10 500 signatures avaient été engagés. Avant la saisine du Conseil d'État, qui a donc rendu sa décision ce jeudi.

Vers une « pétanque de plage », selon le CLAP

Le terrain désormais jugé public par la plus haute juridiction administrative française, la convention est en principe supprimée. Oscar Comtet, fils du propriétaire de l'Hôtel Particulier Montmartre voisin, va pouvoir transformer les lieux en « espace vert unique », comme il l'envisageait auprès du Parisien en décembre.

Certain que son projet était « diabolisé » par les membres du Clap, Oscar Comtet nous rappelait sa volonté de [conserver l'activité de pétanque](#), comme prévu dans le cahier des charges de la municipalité. Sur les quatorze terrains que compte le CLAP, l'entrepreneur entend en préserver six. Une promesse insuffisante pour le porte-parole du CLAP, Maxime Liogier, selon lequel un tel projet « réduit à peau de chagrin » l'activité phare de ces lieux, au profit d'une « pétanque de plage ».

Dans la rubrique Paris

- [Enquête sur les nouvelles mobilités en Île-de-France : « Un dispositif inédit dans la région »](#)
- [Paris : un homme mis en examen et incarcéré pour avoir violé des prostituées au bois de Boulogne](#)
- [IDFM crée une brigade régionale de sûreté des transports](#) 

 Voir tous les commentaires

Paris



Le Parisien

Journal

Se connecter

S'abonner

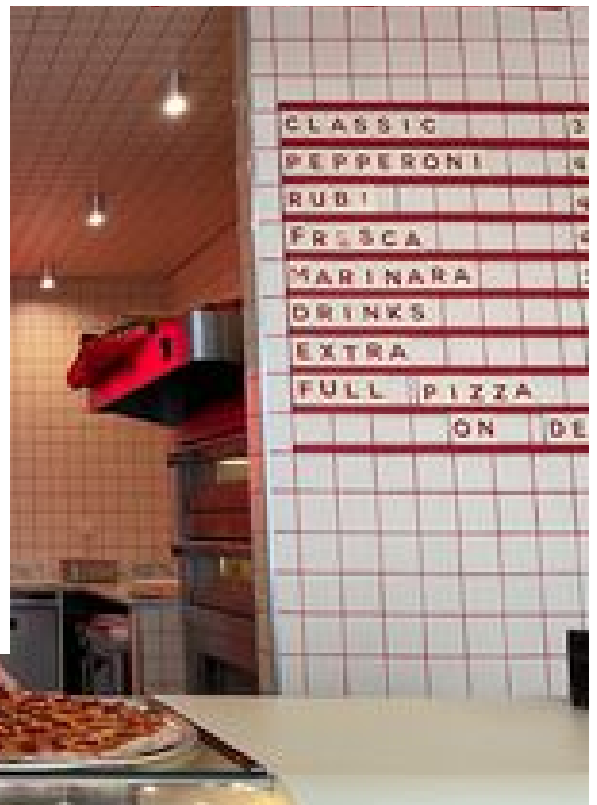
A la une Paris & Ile-de-France En continu | Faits divers Politique Économie Société JO Paris 2024



Ville, code postal... 🔍

- 75 · Paris
- 91 · Essonne
- 92 · Hauts-de-Seine
- 93 · Seine-Saint-Denis
- 94 · Val-de-Marne
- 95 · Val-d'Oise
- 77 · Seine-et-Marne
- 78 · Yvelines
- 60 · Oise

Toutes les actualités locales



Triangulaires, XXL, ultra-fines et croustillantes... Paris se prend au jeu des pizzas à la new-yorkaise





Immobilier : à Paris, cet ancien garage a été transformé en logements sociaux, un sacré défi P



La Ville de Paris sommée d'abaisser ses trottoirs P



Enquête sur les nouvelles mobilités dans le Grand Paris : le journal de bord d'un cobaye des transports P



Enquête sur les nouvelles mobilités en Île-de-France : « Un dispositif inédit dans la région »



Fini le métro-boulot-dodo ? Un Francilien actif sur quatre change de mode de déplacement dans la semaine P



« L'Art de James Cameron » à la Cinémathèque française : en apnée dans l'univers du réalisateur d'« Avatar » P